

## **GGA vous présente ses meilleurs vœux pour 2018** **Plus de solidarité, plus de citoyenneté, plus de projets !**

Bonjour à tous,

Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de GGA sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.

N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur cette lettre et les sujets qu'elle évoque.

Bonne lecture !

**Lettre info web – Numéro 17 - janvier 2018**

### **ENSEMBLE POUR AVANCER PLUS VITE EN 2018 !**

Nous trouvons tous que beaucoup de choses qui préoccupent les citoyens à Gentilly n'avancent pas assez vite. Gentilly à Gauche Autrement vous propose de pousser ensemble quelques sujets en 2018, qui paraissent particulièrement importants. Nous pensons par exemple à (non exhaustif) :

- L'arrivée de la nouvelle gare de la ligne 14 en limite du quartier Gabriel Péri. Cela va avoir des conséquences pour tout le quartier. Quels aménagements sur les terrains de l'ancien collège Pierre Curie par exemple ?
- La nécessité d'aller véritablement vers un service public de l'eau, en sortant du contrat Véolia. Nous avons une fenêtre de deux ans pour y arriver. Les citoyens doivent être partie prenante de ce chantier et faire connaître leur voix.
- Arriver réellement à une circulation apaisée dans Gentilly. La zone 30 (20 à certains endroits) doit être généralisée au plus vite. Apprendre à se respecter tous, piétons, cyclistes, automobilistes, c'est toute une communication nouvelle que nous pouvons développer ensemble.
- La concertation existe dans notre ville, mais elle est empirique et à géométrie variable. Cela suscite parfois des déceptions ou de l'irritation. Ensemble, proposons des règles qui seront connues et compréhensibles pour que la démocratie participative devienne systématique... et appliquée. Nous y gagnerons tous !

**➤ Notre commentaire :** *Constater que ça n'avance pas est une chose, apporter sa pierre, même modestement, permet d'y arriver. L'on sait bien qu'ensemble, on est plus fort et plus efficace! N'est-ce pas le meilleur des vœux que nous pouvons nous souhaiter pour 2018 ?*

**Ces thèmes nécessitent des travaux, des actions, que Gentilly à Gauche Autrement ne peut faire seul. Nous appelons tous ceux que ça intéresse à nous contacter : [gentillyautrement@gmail.com](mailto:gentillyautrement@gmail.com)**



**Venez en parler le vendredi 12 janvier,**  
**lors de la "Galette de GGA"**  
Salle Frérot, à 19h  
8, rue Frérot (près du Générateur)

## **RYTHMES SCOLAIRES : DES CHANGEMENTS INCESSANTS SONT-ILS BONS POUR LES ENFANTS ?**

En 2016, la semaine scolaire en maternelle et à l'école élémentaire est passée à 4 jours ½, avec un raccourcissement du temps assuré par l'éducation nationale et un temps d'activités gérées par les villes. A Gentilly, l'organisation de ces 4 jours ½ a fait l'objet d'une large concertation et a nécessité pour la ville la mise en place d'une nouvelle organisation, avec un projet local d'éducation, articulant projets d'école et projets d'activités municipales.

Le nouveau gouvernement, avec un décret du 29 juin 2017, permet de revenir à 4 jours par dérogation au cadre général de 4 jours ½. De ce fait, une nouvelle concertation est en cours à Gentilly, comme dans de nombreuses villes, pour savoir si l'on revient à 4 jours à la rentrée 2018.

La première question est de se demander à quoi joue le ministère de l'éducation nationale ? Il a d'une part transféré une partie de la charge de l'éducation aux communes en 2016, et bien sûr il ne revient pas dessus, et, d'autre part, il change les règles après seulement un an d'application sans se soucier des difficultés que cela peut poser aux communes qui avaient pris au sérieux la nouvelle organisation. Le transfert de charges aboutit à une inégalité du service de l'éducation selon la taille des communes et leur richesse. Les allers et retours sur l'organisation du temps scolaire introduisent des divisions au sein de la communauté éducative (enseignants préférant majoritairement 4 jours, parents partagés) et surtout ne tiennent pas vraiment compte du rythme chrono biologique des enfants.

La semaine de 4 jours ½ apparaît en effet à beaucoup comme bénéfique, avec 5 matinées considérées comme plus propices au travail des enfants. La semaine de 4 jours est une exception française en Europe (semaine de 5 jours le plus souvent) sur laquelle on peut s'interroger.

Il serait essentiel, avant de prendre une décision, de faire un bilan sur la semaine scolaire en 4 jours ½ et de s'appuyer sur les études relatives au temps scolaire.

*➤ Notre commentaire : Il serait sans doute nécessaire de se donner un an de plus de réflexion pour prendre une décision en rapport prioritairement avec les besoins de l'enfant. L'organisation actuelle du temps de l'enfant à Gentilly n'est sans doute pas parfaite (coupure trop longue le midi par exemple) mais des adaptations sont possibles et le bien des enfants doit primer.*

## **ÎLOT PAIX/REIMS : COMMENT REDEMARRER UNE CO-CONSTRUCTION QUI ABOUTISSE ?**

Suite à la non désignation d'un lauréat au concours « Inventons la Métropole » lors du jury du 6 octobre dernier, une nouvelle phase s'ouvre pour aboutir à un aménagement de cet îlot. Cette zone ne doit pas rester à l'abandon. Il faut aboutir à un développement urbain à taille humaine qui puisse résister au risque d'une densification très forte, voulue par beaucoup (promoteurs, région...) si l'on ne fait rien.

L'élaboration de nouveaux projets pour cet îlot doit se faire dans le cadre d'une démocratie participative exemplaire, qui n'a pu se développer avec le carcan des règles de la Métropole. Une co-construction est souhaitée à la fois par la ville et le collectif « Cœur de Plateau ». Cette construction ensemble, avec du dialogue, une écoute de tous, implique au moins deux choses :

- La participation d'un maximum d'habitants et pas seulement des associations et groupements. Il faut recueillir l'avis des habitants du Plateau, mais aussi du reste de la ville, ce projet concernant tout Gentilly, selon des modalités à définir.
- Une implication de la municipalité qui doit dire dans quel cadre, selon elle, peut se faire cet aménagement. Toutes les informations nécessaires devront être disponibles pour permettre aux citoyens de co-élaborer et de se prononcer.

La ville, les associations, les conseils de quartier doivent en particulier définir au préalable des règles claires, connues de tous. Qui participe, dans quel cadre ? Comment fait-on pour recueillir l'avis d'un maximum d'habitants ? Comment l'ensemble est-il piloté ? Quel est le timing pour aboutir à un ou plusieurs nouveaux projets ? Comment se prend la décision finale ?

In fine, il faudra arbitrer entre les besoins d'espaces verts, de logements, de locaux à usage d'activités et/ou d'artisanat en proximité du RER B et la nécessité d'y intégrer des lieux pour les pratiques associatives.

➤ **Notre commentaire :** *Tout est imaginable à cet endroit (sauf une densification incontrôlée !), à condition que cela n'induisse pas de coût pour la ville sur le long terme.*

## GESTION PUBLIQUE DE L'EAU, OÙ EN EST-ON ?

Quelques rappels

La Métropole du Grand Paris (MGP) est divisée en 12 EPT (Établissement Public Territorial) communément nommé « Territoires », le notre est le T12, appelé depuis Grand Orly Seine Bièvre ou en sigle Gosb. Par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) la compétence de l'eau est donnée aux Territoires qui, en conséquence, devaient faire connaître avant le 31 décembre 2017 au SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France regroupant 149 communes) les communes qui souhaitaient ré-adhérer.

Des villes, principalement de gauche, prenant en compte le rapport de la Cour de Comptes qui épingle la gestion du SEDIF et les scandales qui éclaboussent l'entreprise délégataire VEOLIA, souhaitent prendre le temps d'étudier la faisabilité d'une gestion publique.

Un échange entre trois présidents de Territoire (Est-Ensemble (T8), Plaine Commune (T6 et Grand-Orly-Seine-Bièvre (T12)) et le président du SEDIF, M. Santini, s'est tenu le vendredi 20 octobre 2017. Un accord sur le principe de signer une convention provisoire entre ces Territoires et le SEDIF pour deux ans (jusqu'au 31 décembre 2019) s'en est dégagé. Ce temps sera mis à profit pour poursuivre les études de faisabilité d'une gestion publique.

Mardi 19 décembre les conseils de territoire des trois territoires se sont réunis avec à l'ordre du jour la ré-adhésion ou non au SEDIF. Pour notre Territoire de 24 villes, 6 ne sont pas concernées étant hors SEDIF, en délégation de service public avec SUEZ ou déjà en régie publique, 9 dont Choisy-le-Roi, ont fait le choix de ré-adhérer au SEDIF, tandis que 9 – Arcueil, Cachan, Chevilly-la-Rue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine – signaient la convention provisoire. Notons que dans ces 9 villes, dont Gentilly, il y eut débat citoyen et délibération au conseil municipal avec vote d'un vœu en faveur de la régie publique si les études en cours confirmaient la faisabilité.

➤ **Notre commentaire :** *GGA apprécie cet accord sur une convention provisoire, qui permettra tant sur le plan juridique, technique que financier, de décider en toute connaissance de cause. Encore faudra-t-il suivre de près le bon achèvement de ces études dans les délais impartis.*

## AMENAGEMENT DE LA « CEINTURE NORD DE GENTILLY », UNE VRAIE CONCERTATION NECESSAIRE

Une étude de requalification de l'avenue Paul Vaillant Couturier (PVC) est engagée depuis plusieurs mois. En réalité, elle s'étend à toute la ceinture nord de Gentilly, limitrophe de Paris : PVC, rue du Val de Marne, Poterne des Peupliers.

C'est une zone dégradée où les sujets d'aménagements sont nombreux : nouveau mur anti bruit et anti pollution, élargissement de la voie sur le périphérique (c'est possible à un endroit) pour faciliter la circulation des transports en commun, élargissement des trottoirs et revitalisation commerciale, nouvelle passerelle avec la cité U au niveau du RER... Les enjeux de qualité de vie dans le secteur sont très importants.

L'une des difficultés est la multiplicité d'acteurs dans cette zone « frontière » : Etat, ville de Paris, département, Gentilly... Ils doivent travailler ensemble pour trouver des financements. L'autre enjeu est la mise en place de la participation citoyenne à ces projets.

➤ **Notre commentaire :** *Les conseils de quartier sont associés aux Comités de pilotage qui rassemblent tous les acteurs. Des expositions des projets ont lieu ce mois de janvier (dates sur le site ville), c'est un premier pas. Mais il faudrait aller beaucoup plus loin dans l'information et la participation des citoyens.*

## DES SPECTACLES SUR LA REALITE SOCIALE

Écho de deux spectacles très réussis avec des habitants de Gentilly investis en acteurs, pour notre plus grand plaisir.

- **La troupe des Z'EN TROP**, installée à Gentilly depuis un an, a présenté un spectacle social et satirique à Ivry les 1er et 2 décembre, "*Comment ils ont inventé le chômage*", avec certains comédiens amateurs de Gentilly: Les Z'en trop, ce sont tous ceux à qui on répond qu'ils sont « en trop ». Trop jeune, trop vieux, trop diplômé, trop basané, trop femme, trop gros... C'est comme ça, on n'y peut rien, on coûte trop cher, on n'est pas mobile, c'est la mondialisation, y'a la concurrence... Mais la vérité se trouverait-elle ailleurs? Les Z'en Trop nous ont dévoilé la VRAIE histoire de l'invention du chômage.

- **Avec les ateliers d'écriture et le théâtre A2Mains**, nous avons découvert le spectacle créé par les habitants d'Arcueil et de Gentilly les 16 et 17 décembre au Plateau 31 "*De quoi demain sera-t-il fait ? De quoi rêvons-nous pour demain ?*". Ce spectacle est issu d'un projet Culture et Lien Social en partenariat avec Opaly et la DRAC Ile de France dans les quartiers Les Irlandais, Paul Vaillant Couturier, Gabriel Péri, Cherchefeuille, et Chaperon Vert. Avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie, les acteurs nous ont fait partager leur vision de demain.

## PARRAINAGE DE SANS PAPIERS ET SPECTACLE SUR LES MIGRANTS

Au moment où l'État durcit ses directives sur les sans-papiers, Gentilly contribue, à son échelle, à protéger des migrants à travers soutien et solidarité.

En effet, Le 23 novembre 2017 a eu lieu à Gentilly un parrainage républicain de personnes sans papiers, sous la présidence de Patricia Tordjman, maire de Gentilly. De nombreux parrains et marraines s'étaient portés volontaires pour les accompagner sur la voie de la régularisation et les soutenir. Une cérémonie émouvante sous le signe de la solidarité a été suivie d'un spectacle à propos des migrations, joué en grande partie par de jeunes migrants. Plus de 150 personnes y assistaient. Un spectacle fort, chaleureux. Un débat avec de nombreux témoignages et une conclusion: la France doit faire beaucoup plus pour l'accueil des migrants et s'investir dans un réel développement des pays d'origine.

**Vous voulez donner un peu de votre temps? N'hésitez pas à rejoindre le collectif des sans - papiers (adressez vos coordonnées à GGA qui transmettra)**

---

### Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

**Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.**

**Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.**

Nom : .....	Prénom : .....
Courriel : .....	Tél : ..... Portable .....
Rue : .....	Bât, étage : .....
Code postal : .....	Ville : .....

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à **Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly. Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement. [gentillyautrement@gmail.com](mailto:gentillyautrement@gmail.com)**